Contrat de vente

Contrat de vente établi en date du [Date] entre les soussignés :

## Vendeur :

Nom/Prénom ou Dénomination sociale :

Adresse :

[Autres informations nécessaires]

Et

## Acheteur :

Nom/Prénom ou Dénomination sociale :

Adresse :

[Autres informations nécessaires]

Il a été convenu ce qui suit :

## Article 1 - Objet

Le vendeur s'engage à vendre à l'acheteur qui accepte, le bien décrit ci-dessous :

Désignation du bien :

Caractéristiques :

[Autres détails nécessaires]

## Article 2 - Prix

Le prix convenu pour la vente du bien est de [Montant et devise].

## Article 3 - Modalités de paiement

Le paiement sera effectué par [Mode de paiement] et devra être intégralement versé [Date et condition de paiement].

## Article 4 - Livraison

Le bien sera livré à [Adresse de livraison] au plus tard le [Date de livraison].

## Article 5 - Transfert de propriété

La propriété du bien sera transférée à l'acheteur dès réception du paiement intégral du prix convenu.

## Article 6 - Garanties

* **Garantie de conformité :** Le vendeur garantit que le bien vendu est conforme à la description et aux caractéristiques stipulées dans l'Article 1 de ce contrat et qu'il répondra à l'usage attendu d'un bien similaire.
* **Durée de la garantie :** Sauf mention contraire dans ce contrat, la durée de la garantie est de [x mois/années] à compter de la date de livraison.
* **Exclusions de garantie :** La garantie ne couvrira pas les dommages ou défauts résultant d'une usure normale, d'une utilisation inappropriée, d'un accident ou d'une modification du bien sans l'autorisation du vendeur.
* **Mise en œuvre de la garantie :** En cas de non-conformité ou de vice caché, l'acheteur devra notifier le vendeur par écrit dans un délai de [x jours] après sa découverte. Le vendeur s'engage alors, à son choix, à remplacer, réparer ou rembourser le bien.

## Article 7 - Responsabilités

* **Responsabilité du vendeur :** Le vendeur est responsable de la livraison du bien en bon état et conforme à la description stipulée dans l'Article 1. Tout manquement à cette obligation pourra entraîner la mise en œuvre de la garantie ou la résolution du contrat selon les conditions définies dans les présentes.
* **Responsabilité de l'acheteur :** L'acheteur est responsable du paiement intégral du prix selon les modalités définies dans l'Article 3. Il est également responsable de fournir des informations exactes concernant l'adresse de livraison et les spécifications éventuelles du bien.
* **Exonération de responsabilité :** Le vendeur ne sera pas tenu responsable des manquements ou retards dus à des circonstances indépendantes de sa volonté, qualifiées de cas de force majeure, telles que les catastrophes naturelles, les grèves, les pannes, etc., pour autant qu'il ait informé l'acheteur dans les plus brefs délais.
* **Limitation de responsabilité :** Sauf faute lourde ou intentionnelle, la responsabilité du vendeur en cas de dommages directs subis par l'acheteur est limitée au montant payé par l'acheteur pour le bien. Le vendeur ne sera en aucun cas responsable des dommages indirects, tels que la perte de profits, la perte de clientèle, etc.
* **Notification de tout problème :** L'acheteur est tenu d'informer le vendeur de tout problème ou défaut concernant le bien dans un délai de [x jours] après sa découverte, permettant ainsi au vendeur de rectifier la situation.

## Article 8 - Résolution

En cas de manquement par l'une des parties à ses obligations, le présent contrat pourra être résilié de plein droit par l'autre partie après mise en demeure restée sans effet pendant [Durée].

## Article 9 - Loi applicable et juridiction

Le présent contrat est régi par la loi [Nom de la loi/du pays]. Tout litige relatif à ce contrat sera soumis à la juridiction de [Nom du tribunal compétent].

Fait en [Nombre d'exemplaires] exemplaires, à [Ville], le [Date].

Signature du vendeur, précédée de la mention "Lu et approuvé"

Signature de l'acheteur, précédée de la mention "Lu et approuvé"